

AVIS PUBLIC
DÉROGATION MINEURE 24-DM-03
195-197, RUE EASTVIEW, ZONE RE-124 (LOT 4 487 165)

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux contribuables de la Ville de Cookshire-Eaton par la soussignée, greffière adjointe de la susdite ville :

QU'il y aura séance du conseil de la Ville de Cookshire-Eaton le 2 décembre 2024 à compter de 19 h 30 à la salle du conseil située au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton;

QU'au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 24-DM-03

Identification du site concerné : Immeuble situé au 195-197, rue Eastview
Lot 4 487 165, zone résidentielle Re-124

Nature et effet : Les propriétaires désirent obtenir une dérogation mineure au règlement de zonage en vigueur pour que la ville autorise une superficie dérogatoire d'un bâtiment complémentaire existant.

Cette demande entraîne deux éléments dérogatoires, à savoir :

- 1) la superficie du garage isolé de 128,04 m² alors que la norme est de 85 m²;
- 2) le coefficient d'occupation au sol (COS) de ce bâtiment de 12,5 % alors que la norme est de 10 %.

Aucun agrandissement ou ajout de bâtiment complémentaire ne fait l'objet de la présente demande.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Cookshire-Eaton, ce 11 novembre 2024.

La greffière adjointe,
Françoise Ruel